

Mémoire présenté à la
Commission de la Capitale nationale
dans le cadre d'une consultation publique

pour

Redonner le fleuve aux Québécois

par

l'Association pour la sauvegarde de la Baie de Beauport

Québec, le 30 novembre 2000

Nous aimerions remercier la Commission de la Capitale nationale pour avoir organisé ces auditions et nous avoir accordé le privilège de présenter le mémoire de l'Association pour la sauvegarde de la baie de Beauport.

Nous adhérons entièrement à l'objectif de la Commission voulant planifier de façon intégrée le développement de ce potentiel unique qu'est le Saint-Laurent pour la région de Québec et *Redonner le fleuve aux Québécois*. Nous espérons qu'à terme, l'exercice aura pour effet de permettre à la population de la région d'avoir enfin un accès au fleuve.

1 . L'Association pour la sauvegarde de la baie de Beauport

C'est un regroupement d'individus et d'organismes dont l'objectif est de sauver cet espace à haute valeur récréotouristique et environnementale qu'est la baie de Beauport. Cette zone fragile a été spoliée par la construction de voies de communication et est encore menacée par un éventuel développement industrialo-portuaire. Outre les membres individuels, le regroupement comprend les organismes suivants :

- l'Association des citoyens de Beauport (ACB) dont la vocation est de veiller à la qualité de vie des citoyens par des actions politiques.
- la Corporation d'actions et de gestion environnementales de Beauport (CAGEB) qui œuvre dans le domaine de l'environnement à Beauport.
- les Grains de sable font la promotion et organisent des activités de volley-ball de plage
- les Voiles filantes qui s'occupent de formation et de compétition à voile
- l'Association nautique de la Baie de Beauport, actuels gestionnaires du site.

2 . La Baie de Beauport

2.1 Le site ou l'aire

Une baie délimitée à l'ouest par la zone portuaire dénommée secteur de Beauport, au nord par l'autoroute des Grèves, à l'est par l'Île d'Orléans et s'ouvrant au sud sur l'estuaire du Saint-Laurent appelé dans la région de Québec, le fleuve. C'est aussi l'actuelle plage à l'ouest de la baie de Beauport, ses accès et les espaces accessibles coincés entre la baie et l'autoroute, au nord.

2.2 Le potentiel

Cette zone d'estran battue par des marées moyennes de près de 4,8 mètres est très riche comme habitat faunique ; 130 espèces d'oiseaux sont associés aux battures de Beauport et quelques 71 espèces de poissons estuariens et anadromes seraient présents dans le secteur¹.

Elle offre des percées visuelles exceptionnelles sur la Capitale nationale et sur l'île d'Orléans tant à partir de points d'observation à aménager le long de l'autoroute qu'en naviguant sur la baie. De la plage, la vue est exceptionnelle sur Beauport, sur la Côte de Beaupré et ce, jusqu'au Cap Tourmente.

Les richesses principales de la baie de Beauport sont sa plage et son plan d'eau. Composée d'éléments fins (sable et gravier) tant à marée haute qu'à marée basse, son faible gradient en fait un endroit sécuritaire pour accéder à l'eau et s'y baigner en sécurité quand le fleuve sera dépollué.

Protégé des forts courants du chenal et balayé par les vents dominants d'ouest et d'est, c'est l'endroit privilégié pour pratiquer la planche à voile, la voile légère, le canotage et le kayak de mer. La plage de la baie de Beauport est le seul endroit dans toute la région de Québec où les citoyens peuvent entrer en contact direct avec le fleuve.

2.3 Historique

Nous voudrions attirer votre attention sur la dégradation de l'accès au fleuve pour la population de Québec depuis les 50 dernières années. En 1987 nous avons effectué une recherche sur les plages existantes entre la rivière Cap-Rouge et la rivière Montmorency. À l'aide de photographies aériennes prises autour de 1950, nous avons dénombré 12 plages dont les principales sont le Foulon, la plage Garneau, la Crescent Beach, (aujourd'hui la plage Jacques-Cartier), la Martinière et Sainte-Pétronille pour ne nommer que les plus fréquentées. Cette étude avait été corroborée par les témoignages de gens ayant fréquenté ces lieux de baignade et de récréation.

¹ Rapport Argus, *Plan global de restauration et de mise en valeur du milieu Beauport*, Rapport préliminaire préparé pour la ZIP Québec et Chaudière Appalaches, septembre 2000, page 16 à 23.

Cinquante ans plus tard, nous sommes obligés de constater qu'il en reste fort peu, c'est-à-dire aucune. Les plages sont disparues sous des aménagements routiers, des installations portuaires ou encore elles ont été loties pour de la construction domiciliaire. La seule qui reste, la plage Jacques-Cartier n'a de plage que le nom car les activités nautiques y sont prohibées.

Dans les années 1970 les amateurs de planche à voile et de baignade ont découvert un site qui leur donnait accès au fleuve: la baie de Beauport et sa plage. C'est la seule plage qui reste accessible et le seul plan d'eau où faire de la voile dans la région. Dans le contexte où les investissements (près d'un milliard de dollars) que nous avons consentis comme collectivité afin de dépolluer le fleuve, il n'y a que la Baie de Beauport capable d'offrir un site exceptionnel aux activités diversifiées. C'est le seul site accessible et sécuritaire ; autrement les citoyens de la région de Québec sont coupés de l'accès à leur fleuve.

2.4 L'utilisation actuelle

Cette année, soit de juin à septembre 2000, le site a accueilli au moins 25 000 utilisateurs.² Cet espace donne accès au fleuve à tous. La planche à voile et la voile légère dominant. Ce plan d'eau exceptionnel, aux faibles courants, balayé par les vents dominants venant d'ouest, offre un défi de qualité aux barreaux ; la vallée de la Saint-Charles est un couloir naturel pour l'écoulement de l'air. Les vents d'est sont réservés aux véliplanchistes les plus sportifs.

Chaque année se tiennent à la Baie de Beauport des régates de niveau national et international comme des championnats canadiens et nord-américains. Unanimement, les participants de l'extérieur louent la qualité du plan d'eau et la beauté du site. Souvent, ils découvrent Québec à partir de l'eau avant d'y aller faire du tourisme. C'est le seul plan d'eau à l'est de Trois-Rivières où l'on peut pratiquer la voile légère. La baie de Beauport a permis l'éclosion de compétiteurs de niveau international à voile, à planche à voile et au volley-ball.

- À cause de la qualité de son sable, de l'accès facile et de l'accueil convivial, les adeptes du volley-ball de plage, (sport invité aux Olympiques de Sydney), ont élu domicile sur ce site.

² Estimation faite par l'Association nautique de la Baie de Beauport. Entrées payantes et non payantes.

- Les activités pélagiques comme l'érection de châteaux de sable, le cerf-volant ou simplement le farniente au soleil, sont pratiquées sur ces chauds sables dorés. Même si plusieurs contreviennent à l'interdit, la baignade n'est pas encore permise tant que les usines de filtration de la Communauté urbaine de Québec ne pourront traiter les eaux après de fortes pluies. Comme palliatif, l'Association nautique de la Baie de Beauport voudrait y installer une piscine publique.
- En fin de journée, beaucoup de visiteurs du site y viennent pour regarder le fleuve et son activité ; pour voir le soleil se coucher sur Québec, sur l'île d'Orléans et la Côte de Beauport. D'autres y viennent pendant la journée pour admirer les prouesses des barreurs et des véliplanchistes.
- L'animation autour de l'observation de la faune et de la flore reste un domaine réservé aux initiés. Il serait opportun d'élargir ce potentiel à un plus large public.
- Le réseau de pistes cyclables de la grande région de Québec passe par la baie de Beauport et de nombreux utilisateurs en profitent pour y faire un arrêt.
- Il y a tout le volet des activités hivernales qui n'a pas été développé, faute de moyens. Pourtant les moyens existent pour faire le développement optimal de ce site exceptionnel. Sauf que les organismes subventionnaires, les groupes de citoyens et entreprises voulant s'impliquer se butent à une lourde hypothèque sur ce site ; le plan d'utilisation des sols du Port de Québec.

3 . Freins à l'aménagement intégré

Lors de leur présentation, le mercredi 1^{er} novembre 2000, les représentants du Port de Québec ont parlé des tendances dans les transports maritimes. Ils nous ont ensuite brossé un tableau des activités actuelles et de l'évolution de ces activités depuis les 20 dernières années. Dans une finale prospective euphorique, ils nous ont vanté le bel avenir du Port de Québec dans ce marché. Vint ensuite la présentation des secteurs d'activités du port et des projets d'aménagement projetés dans le secteur de la Baie de Beauport. C'est de cet agrandissement, projeté déjà depuis les années 80, dont nous aimerions traiter. Le Port de Québec a-t-il vraiment besoin de ces nouveaux espaces ? Pour justifier le remplissage de la Baie de Beauport sur plus de 600 mètres vers le nord-est et de plus ou moins 600 mètres de largeur, les représentants du Port de Québec arguent, comme en 1987, que le développement futur

justifie cet agrandissement dans la baie. Nous, de l'Association pour la sauvegarde de la Baie de Beauport, croyons que cet agrandissement est totalement injustifié.

La région de Québec a-t-elle besoin d'accroître ses installations portuaires?

Dans sa présentation, le Port de Québec ne nous a jamais fait la démonstration qu'il avait manqué d'espaces. Au contraire, tout tend à démontrer que les tonnages transbordés sont en déclin et que rien ne laisse présager une reprise imminente. Il y aurait donc un surplus d'espaces et de capacité de transbordement.

Les activités actuelles totalisent 14 millions de tonnes annuellement. Retranchons les 9 millions d'hydrocarbure transitant par le quai privé d'Ultramar. C'est donc dire que le port manutentionne plus ou moins 5 millions de tonnes par an, donc beaucoup moins que les 9 millions de tonnes par an qui passaient par Québec dans les années 1960.

De ces 5 millions de tonnes annuelles, il y en a plus de 4 millions qui sont des activités de transbordement, c'est-à-dire des marchandises et surtout du vrac qui transitent par Québec et qui vont vers d'autres régions. Par exemple, les céréales venant de l'Ouest iront, via Québec, vers le marché mondial ou encore le minerai de fer venant du Brésil remonte le fleuve, en étant transbordé à Québec, vers les aciéries de la région des Grands Lacs. Pour ce type d'activités, tant maintenant que dans un futur prévisible, il semble que la capacité du port soit largement sous-utilisée.

Pour répondre aux besoins économiques immédiats de la région de Québec, là encore il semble que l'hinterland industriel soit en train de se rétrécir. La région immédiate n'est pas vouée à un développement fulgurant de ses industries lourdes qui justifierait une augmentation des quais, des surfaces d'entreposage et des capacités de transbordement, du moins pas dans un avenir prévisible. Au contraire, les industries de la région, dont les marchandises transitent par le port, font moins de 1 million de tonnes par an. Encore là, il n'y a aucune urgence.

Il ne faut pas se leurrer ; Québec n'est pas et ne sera pas une ville où poussent des industries lourdes ayant besoin d'un port à grand gabarit. Non! Québec est une ville de services, une ville de plus en plus tournée vers la haute technologie, vers sa vocation naturelle : le récréotouristique. Un des facteurs importants de localisation de ces nouvelles économies c'est la qualité de la vie, la qualité de l'environnement. Comme c'est la main d'œuvre qui fait la richesse de ces nouvelles économies, il faut offrir à cette main d'œuvre, très mobile au demeurant, un cadre de vie agréable. Il faut offrir aux touristes des lieux où se récréer. Un des éléments importants de ce cadre de vie passe par des endroits agréables où les enfants, les aînés, la famille peuvent trouver un havre où relaxer. La Baie de Beauport est le seul accès au fleuve offrant une palette d'activités allant de la contemplation à l'éducation en passant par des activités physiques saines.

Il est essentiel que la sauvegarde de la baie de Beauport s'inscrive dans un cadre plus global qui est celui de la formation d'un véritable réseau récréotouristique dont elle sera la pièce maîtresse :

- les pistes cyclables
- le *Domaine Maizeret*
- l'Arboretum de la communauté urbaine
- les éventuels jardins de Beauport
- le Parc de la chute Montmorency.

Nous sommes conscient de l'importance des activités de transbordement pour la région, si elles s'avèrent nécessaires. L'extension du Port de Québec pourrait se faire dans un autre secteur. Ceci permettrait de conserver un site naturel accessible aux citoyens de la grande région de Québec tout en favorisant le développement du Port de Québec.

L'Association pour la sauvegarde de la baie de Beauport espère vous avoir convaincu de l'importance d'intégrer ce site unique, seul accès au fleuve dans la région de Québec, dans le plan d'aménagement global que réalise présentement la Commission de la Capitale nationale.

L'Association pour la sauvegarde de la baie de Beauport
C.P. 5704 suc. du Temple
Beauport , Québec
G1E 7G6
sauvegardebaiedebeauport@moncourrier.com
(418) 571-4417